



Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 360 000 000 euros
Siège social : 163 Quai du Docteur-Dervaux 92600 Asnières-sur-Seine
R. C. S. Nanterre B 709 802 094

Le 3 avril 2009

COMMUNIQUÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 22 AVRIL 2009

MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra à 10 heures le 22 avril 2009 au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris (8^e), 15 avenue Montaigne.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO le 18 mars 2009 et l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales le 4 avril 2009.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant, à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

☆☆☆